

DECISION N°40/2020/Institut Mines-Télécom

PORTANT DELEGATION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Vu le décret n°2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom et plus particulièrement ses articles 13 et 15 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 15 juin 2017 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 30 novembre 2020 ;

Délégation est donnée à :

- Monsieur Denis GUIBARD, Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School,
- ou à Monsieur Patrick MASOERO, Secrétaire général d'Institut Mines-Télécom Business School,
- ou, à Madame Laëtitia MANDRET, Directrice des ressources humaines d'Institut Mines-Télécom Business School,

à l'effet de déposer plainte au Commissariat d'Evry au nom de l'Institut Mines-Télécom dans le cadre de la procédure pénale en cours devant le Tribunal judiciaire d'Evry référencée sous le numéro 2020/10438.

La présente décision sera notifiée à Monsieur Denis GUIBARD, Monsieur Patrick MASOERO et à Madame Laëtitia MANDRET. Elle sera publiée sur le site internet de l'Institut Mines-Télécom.

A Palaiseau,
le 14 décembre 2020



Odile GAUTHIER
Directrice générale